DISTRICT DU VAL-D'OISE
DE FOOTBALL
FFF

COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES

COMPOSITIONS ET MISSIONS

COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES

ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

COMMISSION DES CALENDRIERS ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS* - COC 5
COMMISSION FOOT POUR LES ENFANTS* 6
COMMISSION FUTSAL 7
COMMISSION ORGANISATION DES COUPES 8
COMMISSION FAIR-PLAY & ÉTHIQUE 9

PROCÉDURES

COMMISSION DES STATUTS & RÈGLEMENTS 10
COMMISSION DE DISCIPLINE 11
COMITÉ D'APPEL CHARGÉ DES AFFAIRES COURANTES - CACAC 12
COMMISSION D'APPEL DISCIPLINAIRE 13
COMMISSION DÉPARTEMENTALE PRÉVENTION MÉDIATION ÉDUCATION - CDPME 14

TECHNIQUE

COMMISSION TECHNIQUE 15
COMMISSION STATUT DES ÉDUCATEURS 16

ARBITRAGE

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE - CDA - 17
COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE* 18

DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL

COMMISSION FÉMININE 19
COMMISSION FOOT EN MILIEU SCOLAIRE 20
COMMISSION FOOT HANDICAP 21
COMMISSION DES NOUVELLES PRATIQUES ET LOISIRS 22

DÉVELOPPEMENT DES CLUBS

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DES CLUBS - CDC 23
COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION ET DE FORMATION - CDIF 24
COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES - CDTIS 25

AUTRES COMMISSIONS

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES 26
COMMISSION DES DÉLÉGUÉS 27
COMMISSION MÉDICALE 28
COMMISSION DES INSTRUCTEURS 30

DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL

Le Comité de Direction peut déléguer une partie de ses pouvoirs à des Commissions Départementales dont il nomme les membres chaque saison. Leurs attributions sont précisées dans le Règlement Sportif du DVOF ou par le Comité de Direction. Les membres des commissions, appelés « Commissaires », doivent être majeurs.

Ne peuvent être candidats :

Les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales.
Les personnes de nationalité étrangères condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales.
Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité en temps pour manquement grave à l'esprit sportif.

Nul ne peut être membre à la fois d'une commission de première instance et d'une commission d'appel.

« Questions fréquemment posées »

Des questions à poser ?
Adressez vos questions : secretariat@district-foot95.fff.fr

Les Commissions et leurs décisions

- Les décisions des commissions sont portées à la connaissance des Clubs via un procès-verbal (PV) établi à l'issue de chacune de leurs réunions.
- Le PV est mis en ligne sur le site internet du District* dans l'onglet "DOCUMENTS" + "PROCÈS-VERBAUX" et dans la rubrique portant le nom de la commission, classée par ordre chronologique le plus récent et par saison sportive.
- Le PV est également repris sur le Journal Officiel du DVOF notifié aux Clubs chaque vendredi, par mail, et visible également sur le site Internet.
- À l'exception des PV des commissions de discipline et de la Commission d'Appel Disciplinaire qui sont consultables via FOOTCLUBS, conformément aux préconisations de la CNIL

COMITÉ DE DIRECTION

Missions

Le Comité de Direction constitue l'organe politique du DVOF, composé de 17 élus représentants les Clubs soit à titre individuel (12 membres) soit au titre de 5 familles (arbitre, éducateur, féminine, football diversifié, médecin). Le Comité est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom du District et exerce ses attributions conformément à l'objet social du DVOF, dont principalement l'organisation et le développement de la pratique du football, la mise en œuvre du projet de formation fédéral, nommer les membres des Commissions, suivre l'exécution du budget et statuer sur tous les sujets présentant un intérêt supérieur pour le football. Le Comité peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs au Bureau ou aux Commissions instituées.

Composition du Bureau

TRAORE Idriss	Président
RENAI Sami	Vice-Président
GARCIA DANTAS Jérémy	Secrétaire Général
CHAKRI Mounia	Secrétaire Générale Adjointe
YABAS Joseph	Trésorier Général / Vice-Président

Membres

BARBERON Patrick
ESCROIGNARD Isabelle
BASTOS Manuela
DIAZ José
MOREIRA José
KONTE Mamadou
MACINA Claude
MATTAOUI Mehdi
NDIAYE Ousmane
NGUYEN NGOC Thông

Représentants de Commission

Batista William	Arbitrage
LEMOINE Alain	Technique

Assiste(nt)

BARRAU Brendan	Directeur Administratif
HILDEBERT Nelly	Assistante de Direction

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES CALENDRIERS ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS* - COC

Missions

La Commission départementale des calendriers et de l'organisation des compétitions établit et propose le calendrier des compétitions au Comité de Direction en fonction des engagements et des résultats de la saison précédente. Elle compose les différents groupes dans les diverses catégories. Elle assure également la gestion du calendrier des rencontres.

Composition

PODAN MAVOUNZY Luc	Président
MACINA Claude	Représentant du Comité de Direction

Membres

BAUDRY Nathalie
COCKGUL Laurent
PEZIÈRE Pascal
SYLVESTRE Marie-Louise

JOLY Sébastien (section féminine)
BOUAZI Hind (section féminine)
HUART Pascal (section féminine)
SAID Jaffar (section féminine)
ESCROIGNARD Isabelle (section féminine - représentante du Comité de Direction)

Date de réunion : Le mardi, dès 14h00 - Salle Jublin

Téléphone : 01 34 08 37 77

***Y compris Section Féminine**

COMMISSION FOOT POUR LES ENFANTS*

Missions

La Commission Foot pour les enfants établit et propose pour les catégories U6 – U7 – U8 – U9- U10 – U11
– U12 – U13 le calendrier des compétitions et le règlement au Comité de Direction. Elle gère les rencontres et pourvoit au développement de la pratique du football dans ces catégories. Elle a la responsabilité des challenges et coupes de ces catégories.

Composition

GONTARCZYK Martine	Présidente
BASTOS Manuela	Représentante du Comité de Direction

Membres

AIT LARBI Mourad
DOUCARA Modibo
JOSEPH Raphaël
LE NAGARD Serge
RABIA Karim
SENECAL Patrick

SAID Jaffar (section féminine)
HUART Pascal (section féminine)
JOLY Sébastien (section féminine)

Assiste(nt)

ALLARD Yves	Conseiller Technique Départemental chargé du Développement et de l'Animation des Pratiques (CTD - DAP)

Date de réunion : Le lundi, après 18h00 - Salle Fava

Téléphone : 01 34 08 37 76

***Y compris Section Féminine**

COMMISSION FUTSAL

Missions

La Commission Futsal établit et propose le calendrier et le règlement des compétitions et gère les rencontres de championnat, de critérium et de coupe. Elle contribue au développement de cette pratique au sein du DVOF.

Composition

LE NAGARD Serge	Président
KONTE Mamadou	Représentant du Comité de Direction

Membres

BOEUF MOITEIRO Nathan
CRIER Jérémy
DUCLOS Éric
RENAULT Pascal

Date de réunion : 1 lundi sur 2, après 18h00 - Salle Coutelier

Téléphone : 01 34 08 37 74

COMMISSION ORGANISATION DES COUPES

Missions

La Commission Organisation des Coupes est chargée de l'organisation et la gestion des Coupes pour les catégories dites « libres », c'est-à-dire U14 - U16 - U18 - Seniors - Anciens - Vétérans + 45 ans- + de 55 ans- CDM – Seniors Féminines – U15 F et U18 F organisées par le District du Val- d'Oise de Football.

Composition

MAILLET Christian Président

Membres

BUDET Jean
CYPRIEN Ingrid
LUTZ Jean-Marc
LUTZ Sylvie

Assiste(nt)

Emmanuel BOISDENGHIEN

Date de réunion : Le mardi, à partir de 14h00 - Salle Lestruhaut

Téléphone : 01 34 08 37 78

COMMISSION FAIR-PLAY & ÉTHIQUE

Missions

La Commission Fair-Play et Éthique valorise le Fair-Play et l'esprit sportif au sein du DVOF à travers les challenges Fair-Play Équipes et challenge Fair-Play Clubs.
A ce titre elle vérifie l'application des points de malus et de bonus de chacune des équipes en fonction du Règlement du Challenge Fair-Play.
Elle établit le classement du Fair-Play Clubs.

Composition

COCKGUL Laurent	Président
DIAZ José	Représentant du Comité de Direction

Membres

BARBERON Patrick
ESCROIGNARD Isabelle
FOURMANN Rudy

Date de réunion : 1 jeudi par mois, à partir de 14h00 - Salle Jublin

Téléphone : 01 34 08 37 77

COMMISSION DES STATUTS & RÈGLEMENTS

Missions

La Commission des Statuts et Règlements contrôle les réserves, les réclamations et les évocations notifiées par le club à l'occasion des rencontres en référence au Règlement Sportif du DVOF.
Elle procède à l'homologation des tournois de football organisés par les clubs sur le territoire du DVOF.

Composition

MACINA Claude — Représentant du Comité de Direction

Membres

BUDET Jean
DATI Rudy
FAUGERON Jean-Luc
LETELLIER Jacques

Date de réunion : le lundi, à partir de 14h00 - Salle Lefebvre

Téléphone : 01 34 08 37 79

COMMISSION DE DISCIPLINE

Missions

La Commission a compétence pour juger, aux fins de poursuites disciplinaires, les affaires relevant du règlement disciplinaire et de son barème disciplinaire.
Les débats devant l'organe disciplinaire sont publics, sauf décision contraire du Président de la Commission, notamment pour des raisons d'ordre public ou pour le respect de la vie privée.
Ses décisions sont portées à la connaissance des Clubs via un procès-verbal établi à l'issue de chacune de ses réunions consultables via Foot club

Composition

BARBERON Patrick	Président
YABAS Joseph	Représentant du Comité de Direction
RAMDANI Adnane	Vice-Président

Membres

CEIA Jules
FALEMPIN Patrick
GAUVIN Christophe
JOYEAU Gérard
MARTINEZ Éric
NICOLLE Florence

Date de réunion : sur convocation le mardi, à partir de 16h00 - Salle Lefebvre

Téléphone : 01 34 08 37 79

COMITÉ D'APPEL CHARGÉ DES AFFAIRES COURANTES - CACAC

Missions

Le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes statue tous les appels d'ordre réglementaire déposés par les clubs, les licenciés et/ou le District (décision des commissions départementales hors décision de la Commission de Discipline.)

Composition

GARCIA DANTAS Jérémy	Président
CHAKRI Mounia	Vice-Présidente

Membres

BARBERON Patrick
DIAZ José
ESCROIGNARD Isabelle
KONTE Mamadou
MATTAOUI Mehdi
MOREIRA José
NDIAYE Ousmane
NGUYEN Thông
RENAI Sami
YABAS Joseph

Assiste(nt)

BARRAU Brendan	Directeur Administratif

Date de réunion : sur convocation - Salle Jublin

Téléphone : 01 34 08 37 77

COMMISSION D'APPEL DISCIPLINAIRE

Missions

La Commission départementale d'appel statue sur les appels disciplinaires des clubs, des licenciés et/ou du District (appel principal des décisions de la Commission de discipline dont les référents sont : M. Jérémy GARCIA DANTAS et M. José DIAZ).
Elle fait référence au règlement et barème disciplinaire.

Composition

FAUGERON Jean-Luc Président

Membres élus

BASTOS Manuela
CHAKRI Mounia
GARCIA DANTAS Jérémy
MACINA Claude
NDIAYE Ousmane

Membres non élus

BOUZNAD Laurence
DIA Pape-Mar
KANE Amadou
KERHERNO Xavier
SYLVESTRE Marie-Louise

Représentants CDA

CEIA Jules (Titulaire)
FOURMANN Rudy (Suppléant)

Date de réunion : sur convocation - Salle Jublin

Téléphone : 01 34 08 37 77

COMMISSIONDÉPARTEMENTALE PRÉVENTION MÉDIATION ÉDUCATION -CDPME

Missions

La Commission départementale prévention médiation éducation est chargée de mettre en œuvre les conditions préventives quant au bon déroulement d'une rencontre suite à la demande d'un ou deux clubs. Elle organise également l'information des référents préventions sécurité (RPS). Elle doit être alertée par les Clubs demandeurs au moins 15 jours avant la date du match ciblé.

Composition

BARBERON Patrick	Président
MACINA Claude	Représentant du Comité de Direction

Membres

EL FAKRI Hicham
ESCROIGNARD Isabelle
FOURMANN Rudy
LEMOINE Alain
LE NAGARD Serge
LETTELIER Jacques

Sur invitation

- 1 Représentant des arbitres
- 1 Représentant des éducateurs
- 1 Représentant des délégués

Date de réunion : sur convocation

Téléphone : 01 34 08 37 79

COMMISSION TECHNIQUE

Missions

La Commission Technique met en œuvre la politique technique fédérale soit le Développement et l'Animation des Pratiques, la formation technique et les détections et sélections départementales. Elle assure le développement et l'encadrement des projets et actions techniques.

Composition

LEMOINE Alain	Président
MATTAOUI Mehdi	Représentant du Comité de Direction

Membres

ABBOUD Slimane
ALI Ben Ali
ANDRE Jeffrey
BELLEHIGUE Gérard
BERREZAIE Bruno
BOUSTANI Abdellatif
BROSSARD Benjamin
CHACON CORDON Dorian
CHAILLAT Jean Pierre
CHEBBI Nydhal
COELHO Ludovic
COULIBALY Mohamed
CRUMAN Rudy
DIAZ Denis
DIOP Mohamed
FOFANA Madny
GAVANT Nathanael
GOMES José
HUARD Julien
JASEMIN Rollin
KEBE Boubacar
KONTE Mamadou
LOSANGE Pierre
MBEU Patrick
ODRI Éric
PETIN Maxime
RAPCZEWSKI Fabrice
ROCHA Manuel
TAHAR Mbarek
TRAORE Idriss

Assiste(nt)

ALLARD Yves
TRANCHANDON Lucas

Date de réunion : sur convocation - salle de formation

COMMISSION STATUT DES ÉDUCATEURS

Missions

La Commission statut des éducateurs a compétence pour procéder à l'homologation de tous les contrats et avenants conclus par les clubs soumis à l'obligation d'encadrement de l'article 12 du présent Statut. Elle vérifie la conformité du statut de l'éducateur relatif à l'obligation du niveau de l'équipe.

Composition

BELLEHIGUE Gérard	Président
MATTAOUI Mehdi	Représentant du Comité de Direction

Membre

LEMOINE Alain

Assiste(nt)

ALLARD Yves
TRANCHANDON Lucas

Date de réunion : sur convocation - salle de formation

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE - CDA -

Missions

La Commission Départementale de l'Arbitrage est chargée :

- D'appliquer en lien avec la C.R.A. la politique de recrutement et de formation et de perfectionnement des arbitres en liaison avec le représentant élu des arbitres dans les différentes instances.
- De participer à la formation initiale des arbitres et d'assurer la formation continue des arbitres,
- D'assurer les désignations,
- D'assurer les contrôles et observations,
- D'assurer la promotion, le recrutement et la fidélisation des arbitres.

Composition

BATISTA William	Président
CALLEWAERT Frédéric	Vice-Président
CAZENAVE Valérie	Vice-Présidente
MOREIRA José	Représentant des Arbitres au Comité de Direction
CEIA Jules	Secrétaire

Membres

CEIA Jules
COCHET Jean-François
DESIREE Jean-Louis
FOURMANN Rudy
GOUNOT Jean-Claude
GUILLEMET Jean-Claude
HARBONNIER Kévin
ISMAIL Abdelaziz
JOYEAU Gérard
LAINE Paul
LARTIGOT Florian
OKUR Alexandre
POPESCU Doru
RENAULT Pascal
SOUDER Pascalyves
VERECQUE Antoine
VINOLO Hugo

Assiste(nt)

BOISDENGHIEN Emmanuel

Date de réunion : sur convocation - Salle Bancourt

Téléphone : 01 34 08 37 71

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE*

Missions

La Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage valide les mutations, le rattachement des arbitres à un club. Elle vérifie que les obligations permettant aux arbitres de couvrir leur club soient respectées. Elle apprécie la situation des clubs au regard du Statut de l'Arbitrage et inflige le cas échéant les sanctions prévues.

Composition

MOREIRA José Représentant du Comité de Direction

Membres

CAZENAVE Valérie
GUILLEMET Jean-Claude
HARBONNIER Kévin
JOYEAU Gérard

Assiste(nt)

BOISDENGHIEN Emmanuel

Date de réunion : sur convocation - Salle Fava

Téléphone : 01 34 08 37 76

***Y compris section Loi du Jeu**

COMMISSION FÉMININE

Missions

La Commission féminine est chargée d'animer et de développer l'offre de pratique à destination du public féminin Elle participe au bon déroulement et développement des compétitions féminines en lien avec les commissions de référence : Foot pour les enfants - COC- Coupes- Futsal.

Composition

JOLY Sébastien	Président
Escroignard Isabelle	Représentante du Comité de Direction

Membres

BRAUNSCHWEIG Franck
COLY Rokhyatou
CRIGNON GROUT Audrey
FOUNAS Brigitte
HUART Pascal
INNOCENT Noël
KAMEL Ilham
LOISEL Ana
TRAORE Namnata
SAID Jaffar

Assiste(nt)

ALLARD Yves

Date de réunion : 4 fois par saison - Salle Lestruhaut

Téléphone : 01 34 08 37 78

COMMISSION FOOT EN MILIEU SCOLAIRE

Missions

La Commission Foot en Milieu Scolaire gère les relations avec l'Education Nationale et les comités sportifs départementaux (UNSS, USEP).
Elle coordonne les actions fédérales en milieu scolaire : Primaire (Foot à l'école) - Secondaire (FIFA Foot for School et Quinzaine du Foot).
Elle participe à la mise en place et développement des Sections Sportives.

Composition

MATTAOUI Mehdi Représentant du Comité de Direction

Membres

BERREZAIE Bruno
KOKOU Djobo
LEMOINE Alain

Assiste(nt)

ALLARD Yves
TRANCHANDON Lucas

Date de réunion : 4 fois par saison - Salle Lestruhaut

Téléphone : 01 34 08 37 78

COMMISSION FOOTHANDICAP

Missions

La Commission Foot Handicap favorise l'inclusion des personnes présentant un handicap, à la pratique du football.
Ses actions se déclinent auprès des jeunes des établissements volontaires appelés Institut Médico Educatif (IME) en proposant des séances techniques conduites par les techniciens de la Commission Technique. Elle organise la détection de jeunes des établissements ITEP et IMPRO en vue de créer une équipe départementale et participer au championnat national de Sport Adapté. Elle favorise la relation entre les clubs et les établissements spécialisés dans le handicap afin que les clubs ouvrent leur propre section

Composition

BELLEHIGUE Gérard	Président
NDIAYE Ousmane	Représentant du Comité de Direction

Membres

BARBERON Patrick
BELHAMRA Faouzi
ESCROIGNARD Isabelle
FOUNAS Brigitte
ODRI Éric

Assiste(nt)

ALLARD Yves
TRANCHANDON Lucas
BADIANE Pierre

Date de réunion : sur convocation

COMMISSION DES NOUVELLES PRATIQUES ET LOISIRS

Missions

La Commission des nouvelles Pratiques et Loisirs promeut la pratique de nouvelles formes de football (Foot en marchant, Futnet, FitFoot, Footgolf...) par l'accompagnement auprès de clubs pilotes et manifestations diverses.

Composition

BASTOS Manuela — Représentant du Comité de Direction

Membres

BELLEHIGUE Gérard
BOUAZI Hind
BOURDON Pascal
DOUCARA Modibo
ESCROIGNARD Isabelle
HAUTEFEUILLE Pierre
HEMIA Zahir

Assiste(nt)

ALLARD Yves
TRANCHANDON Lucas

Date de réunion : sur convocation

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DES CLUBS - CDC

Missions

La Commission développement des clubs accompagne les clubs dans l'obtention des labels FFF en apportant son expertise technique (administration, organisation, communication, gestion...). Cette collaboration se concrétise par la signature d'une convention entre le District et le Club afin d'atteindre un label spécifique appelé Club Tremplin.

Composition

GARCIA DANTAS Jérémy	Président
RENAI Sami	Représentant du Comité de Direction

Membres

EL FAKRI Hicham
BASTOS Manuela
BOUAZI Hind
CHAKRI Mounia
LE NAGARD Serge
LEMOINE Alain
MESMIN Thomas

Assiste(nt)

ALLARD Yves
TRANCHANDON Lucas

Date de réunion : sur convocation

COMMISSIONDÉPARTEMENTALE D'INFORMATION ET DE FORMATION - CDIF

Missions

La Commission départementale d'information et de formation est chargée d'assurer la formation des dirigeants de Clubs (Présidents, Trésoriers, Secrétaires, Dirigeants, Délégués de Club, Arbitre bénévole) en suivant le programme de l'IRFF et de ses propres formations.
Elle assure également la formation aux outils mis à disposition par la FFF pour la gestion du club et des rencontres (Portail Club, Foot Club, FMI...)
La Commission assure le suivi de l'utilisation de la feuille de match informatisée (FMI).

Composition

PLASSART Joseph	Président
CHAKRI Mounia	Représentante du Comité de Direction

Membres

BOUAZI Hind
BUDET Jean
DIAZ José
DUCROS Valérie
LETELLIER Jacques

Date de réunion : le mardi à 16h00. À titre exceptionnel, la Commission peut se déplacer dans les Clubs - Salle Fava

Téléphone : 01 34 08 37 76

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES - CDTIS

Missions

La Commission des terrains et installations sportives sur le département du Val-d'Oise est chargée du recensement et du classement. Elle est en charge également de la vérification des dispositifs d'éclairage des terrains. Elle assiste les clubs et les municipalités lors de création ou de travaux sur les installations sportives liées au football.

Composition

FEBVAY Christian	Président
ESCROIGNARD Isabelle	Représentante du Comité de Direction

Membres

DA MATA Pedro
GOMES José
LETELLIER Jacques
PAUMIER Thierry
PLASSART Joseph

Date de réunion : le mardi après 14h00 - Salle Fava

Téléphone : 01 34 08 37 76

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES

Missions

La Commission départementale des finances a pour objet de suivre les comptes Clubs et d'en appliquer le règlement.

Composition

YABAS Joseph	Président
CHAKRI Mounia	Représentante du Comité de Direction

Membres

MOREIRA José
RENAI Sami

Assiste(nt)

GONZALEZ Catherine

Date de réunion : sur convocation

COMMISSION DES DÉLÉGUÉS

Missions

Elle forme et nomme les délégués officiels du District qui ont pour fonction de représenter l'instance organisatrice lors des compétitions départementales.

Composition

LETELLIER Jacques	Président
DIAZ José	Représentant du Comité de Direction

Membres

ALCAN Gérard
ALAOUI Ali
BORDEY Wilson
CALVE Philippe
CAMPAGNE Michael
FEBVAY Christian
FERJANI Atef
GAUVIN Christophe
LE NAGARD Olivier
PAUMIER Thierry
PEZIÈRE Pascal
PLASSART Joseph
PLAYE Jérôme
TODESCO Adrien
ZAMI Béatrice

Date de réunion : sur convocation

COMMISSION MÉDICALE

Missions

La Commission médicale a pour but d'apporter les informations nécessaires à la pratique du football en toute sécurité, par la mise en place de documents vulgarisés sur la prise en charge de blessure simple, hygiène, diététique etc. Elle participe au contrôle des dossiers médicaux des arbitres, aux évènements organisés par le district : coupe, journée nationale débutant, challenge foot à 8 etc.., aux détections et Interdistricts (vérification trousse à pharmacie). Elle est l'interlocuteur privilégié en cas de pandémie (COVID) pour la mise en place des règles établies par la FFF (certificat et secret médical).
Elle est le référent direct pour la ligue et la FFF.

Composition

ESCROIGNARD Isabelle Présidente

Membres

NGUYEN Thông

Date de réunion : sur convocation

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES - CSOE

Missions

- Examiner les candidatures aux élections du Comité de Direction
- Accéder à tout moment au bureau de vote
- Adresser au Comité de Direction tout conseil et toute observation relative au respect des dispositions statutaires
- Se faire présenter tout document nécessaire à l'exécution de ses missions
- Exiger lorsqu'une irrégularité est constatée, l'inscription d'observations au PV

Membres

DA COSTA Philippe
FEBVAY Christian
KERHERNO Xavier
PEZIÈRE Pascal
YALAP Jacques

Date de réunion : selon le calendrier électoral

COMMISSION DES INSTRUCTEURS

Missions

Le rôle de l'instructeur consiste à rédiger une synthèse de l'affaire disciplinaire devant permettre de qualifier juridiquement les faits reprochés et cibler les personnes impliquées. L'instructeur doit également exposer la liste des personnes dont il estime la convocation nécessaire par l'organe disciplinaire de première instance.

Membres

CAZENAVE Valérie
KONT Ervin
LARTIGOT Florian
MACINA Claude
VERECQUE Antoine

DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL

TERRE DE JEU & D'ÉQUILIBRE